



Renforcement des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits pour le règlement endogène efficace des conflits.

Cas des Comités de Résolution de Conflits (CRC) et les Foras communautaires accompagnés par JASS

Octobre 2023

Activité capitalisée	Personnes impliquées	Date début	Date fin	Sites à visiter
Renforcement des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits	Les autorités locales La communauté Les staffs du programme	11 Octobre 2021	26 Octobre 2022	10 communes (Niono, Siribala, Banamba, Benkadi, M'Pessoba, N'Tossoni, Koutiala, Yognogo, Somo et Dieli)

1. Contexte du choix de l'approche

Le programme Justice et sécurité au Sahel (JASS) vise à améliorer la sécurité et la stabilité au Mali, en se concentrant sur les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso. Mis en œuvre par un Consortium composé de Mercy Corps et Adam Smith International, ce programme cherche à limiter la propagation des conflits violents liés à l'utilisation et au contrôle des ressources foncières et naturelles dans le sud du Mali. Son objectif est d'empêcher ou de réduire les conflits du nord et du centre du pays vers le sud.

Pour mieux comprendre la dynamique des conflits dans les zones d'intervention du programme et les capacités des communautés à les gérer, des évaluations sur le terrain ont été menées par JASS. Ces évaluations ont révélé que la plupart des conflits sont gérés au niveau des chefs de village. Cependant, de plus en plus de personnes critiquent le manque de transparence dans les décisions prises par ces instances villageoises et préfèrent régler leurs différends eux-mêmes ou les porter devant les autorités telles que la police, la gendarmerie ou la justice. Cette fragilité des mécanismes de résolution des conflits au niveau villageois est un constat préoccupant.

Face à cette situation, le programme JASS a mis en œuvre une série d'activités, dans le cadre de son objectif spécifique 1.1.5, visant à renforcer les mécanismes communautaires de résolution des conflits. Une attention particulière a été portée aux comités de résolution des conflits (CRC) qui ont déjà été expérimentés avec succès dans un autre programme de Mercy Corps Mali (Position Refine & Operate for Peace and Stability : PROP) dans le cercle de Niono.

En plus des CRC, une autre initiative communautaire appelée "foras communautaires pour la paix" a été mise en place. Cette initiative a pour objectif de renforcer les capacités des membres de la communauté à analyser les conflits locaux, faciliter le dialogue communautaire, développer des solutions communes et renforcer la responsabilité de l'État envers les citoyens en général.

Ces deux approches, les CRC et les foras communautaires pour la paix, visent à renforcer les capacités de gestion des conflits et de collaboration au sein de la communauté et avec les institutions. L'objectif est d'atténuer et de résoudre les conflits liés à la terre et aux ressources naturelles.

Ce document a été élaboré pour capitaliser les expériences de Mercy Corps dans le renforcement des capacités des communautés en matière de gestion des conflits, en mettant l'accent sur les CRC et les foras communautaires pour la paix.

- **En quoi consiste l'approche ?**

- **Les Comités de Résolution de Conflits (CRC)** : indépendamment de la COFO communale qui est l'organe de gestion officielle.

Dernier recours au sein de la commune pour la résolution des conflits, il est constitué de l'ensemble des chefs de village, d'élus communaux ainsi que de certaines personnes ressources et influentes au sein de la commune. Le comité reçoit toutes les alertes des moniteurs pour action, même lorsque l'alerte ne relève que d'un village. Cela lui permettra de suivre les actions de réponse et l'évolution des situations.

Le programme a veillé à ce que les CRC soient ouverts à tous les sexes, ethnies, âges et handicaps, avec au moins un représentant de chaque village d'une commune donnée. Garantissant ainsi leur inclusivité et surtout leur légitimité aux yeux des communautés. Le nombre de membres des CRC dépendra de la configuration et du nombre de villages de chacune des communes mais reflètent suffisamment la diversité des communautés cibles.

- **Les Foras communautaires**

Les forums communautaires pour la paix (avec pour mandat de promouvoir des dialogues communautaires réguliers et inclusifs afin de donner aux personnes les compétences nécessaires pour traiter diverses perspectives et parvenir à des solutions à l'amiable aux conflits émergents) dans les communes couvertes par le programme. Les réunions du forum fourniront des espaces sûrs dans lesquels les représentants de tous les groupes sociaux pourront se rencontrer régulièrement pour discuter et élaborer des plans d'action et des projets de paix dirigés par les communautés pour faire face aux conflits émergents et promouvoir une culture de cohésion sociale. Lorsque ces forums communautaires pour la paix (ou les COFO et les CRC soutenus par d'autres volets du programme) ne sont pas en mesure de résoudre certains conflits en utilisant leurs propres ressources, en particulier ceux qui nécessitent l'implication d'un groupe plus large d'acteurs ou des ressources financières et techniques supplémentaires pour y remédier, JASS a appuyé la mise en œuvre de plans d'action représentant des initiatives de paix intra ou intercommunautaires développés et dirigés par les communautés et visant à résoudre ces conflits spécifiques ou facteurs de conflit. Bien entendu lorsque ledit plan a été jugé pertinent et souhaitable dans une perspective de "non-mal" pour la communauté avec l'implication des acteurs armés présents dans la localité en question lorsque nécessaire.

- **Parties prenantes**

Les moniteurs : qui sont au nombre de trois (3) par commune et disposant d'un large réseau d'informateurs au sein de la communauté, sont chargés de collecter et remonter les informations sur les incidents.

Les Conseils villageois : qui constitue le premier niveau de réponse aux conflits sont composés du chef de village/coutumier et des conseillers villageois. Leur rôle est d'analyser les conflits au niveau de leurs villages afin d'y apporter des réponses appropriées.

Les CRC : C'est le dernier recours au sein de la commune pour la résolution des conflits. Il est constitué des chefs de village, d'élus communaux ainsi que de certaines personnes ressources et influentes au sein de la commune. A cet effet, la taille d'un CRC est liée à la configuration de la commune notamment le nombre de villages.

Le comité reçoit toutes les alertes des moniteurs pour action, même lorsque l'alerte ne relève que d'un village. Cela lui permettra de suivre les actions de réponse et l'évolution des situations.

Points focaux : Ils sont chargés de l'organisation des foras (mobilisation communautaire, facilitation des discussions et l'élaboration des plans d'actions). Ils sont au nombre de 2 (un homme et une femme) dans chaque commune.

Mercy corps : assure le suivi-accompagnement (Appui financier à la mise en œuvre des initiatives communautaire pour la paix, les frais de fonctionnement pour les moniteurs, forfait communication pour les points focaux, renforcement de capacité des CRC, prise en charge des forfait déplacement pour les participants, la restauration pour les participants, etc...).

● **Mise en place des Comité de Résolution des Conflits (CRC)**

<u>Etapes</u>	<u>Description des étapes</u>
Etapes 1 : Identification et évaluation des mécanismes communautaires de prévention et gestion des conflits existants	- Le recrutement et la formation des enquêteurs ; - Information des autorités locales de la collecte ; - Collecte de données pendant 15 jours à travers un questionnaire qualitatif et quantitatif auprès d'un échantillon représentatif pour identifier les mécanismes communautaires existant en de prévention et gestion des conflits, évaluer leur capacité et représentativité
Etapes 2 : Atelier de mise en place des CRC	- Information des autorités locales ; - Mobilisation communautaire ; - Choix du lieu de tenue de l'atelier (généralement dans les salles de délibération des Mairie) ; - Tenue de l'atelier (Présentation des résultats de la collecte des données sur les mécanismes communautaires existants en matière de prévention et gestion des conflits, mise en place des CRC sur la base des critères d'inclusion et de représentativité) - Validation des listes des membres des CRC.
Etapes 3 : Renforcement de capacité des membres des CRC et moniteurs	Les CRC et les moniteurs ont été formés en prévention et gestion des conflits. Notamment sur : - Comment identifier un conflit ? - Comment analyser un conflit ? - Comment prévenir un conflit ? (la bonne gouvernance et communication non violente) - Et comment gérer un conflit ? (la médiation et la négociation basées sur les intérêts)
Etapes 4 : Dotation en outils de travail	- Achat des registres et smartphones ainsi que les cartes SIM ; - Configuration d'ODK collecte sur les smartphones ; - Mise à la disposition des CRC d'un registre pour l'enregistrement des incidents remontés à leurs niveaux. - Mise à la disposition des moniteurs d'un smartphone et carte SIM pour la collecte et la transmission des incidents à travers ODK collecte.

• **Mise en place de Forum communautaire**

<u>Etapes</u>	<u>Description des étapes</u>
Etapes 1 : Mise en place des foras	- Information des autorités locales ; - Mobilisation communautaire ; - Choix du lieu et de la date ; L'organisation d'un atelier dans chaque commune au cours duquel : - Les objectifs des foras sont présentés aux communautés ; - Les points focaux chargés de l'organisation des foras ont été identifiées par les communautés elles-mêmes à partir des critères définis par le programme ; - Les points focaux ont été renforcés sur leurs rôles et responsabilités notamment la mobilisation communautaire, la facilitation des discussions et l'élaboration des plans d'action pour la résolution des problèmes ou conflits identifiés.
Etapes 2 : Tenue des foras	Les foras se tiennent à une fréquence mensuelle dans chaque commune. Pour ce faire, chaque mois : - Les points focaux après une large consultation communautaire identifient les thèmes ou problèmes à discuter ; - Ils font la mobilisation communautaire en tenant compte de l'inclusion de toutes les sensibilités communautaires ; - Organisation du forum ; - Elaboration de plan d'action ; - Et enfin le suivi et l'évaluation des plans d'action par l'équipe programme. NB : les participants aux foras ne sont pas figés, ils varient en fonction du thème ou du problème inscrit à l'ordre du jour.
Etapes 3 : Mise en œuvre et suivi des initiatives communautaires pour la paix	- Identification des initiatives de paix communautaire nécessitant un appui financier ; - Elaboration d'un micro-projet, soumission et validation ; - L'élaboration et signature des protocoles d'accord ; - La mise à disposition des fonds ; - La mise en œuvre du microprojet ; - Et enfin le suivi des activités et rapportage.

- **Ressources :**

Les ressources utilisées sont les suivantes :

Ressources humaines :

- Personnel de Mercy Corps, notamment un chargé de programme et un assistant de programme.
- Enquêteurs chargés d'identifier et d'évaluer les mécanismes communautaires existants en matière de prévention et gestion des conflits.
- Membres des communautés, tels que les autorités communales, les chefs de villages, les chefs coutumiers, les leaders religieux, les groupements de jeunes et de femmes, RECOTRAD (organisation communautaire) et les services techniques.

Ressources matérielles :

- Location de véhicules pour les déplacements sur le terrain.
- Achat de carburant et de tickets de péage pour les déplacements.
- Location de salles pour les différentes réunions et formations.

Ressources financières :

- Indemnités journalières pour les enquêteurs lors de l'identification et de l'évaluation des mécanismes communautaires.
- Frais de déplacement pour les participants aux différents ateliers, formations et foras.
- Location de salles pour la mise en place des Comités de Résolution des Conflits (CRC) et les formations.
- Restauration des participants lors des rencontres, formations et foras.
- Frais de communication et de déplacement mensuel des moniteurs chargés de la collecte et de la remontée des incidents.
- Frais de communication mensuel pour les points focaux chargés de la mobilisation communautaire lors des foras.

Ces ressources ont été utilisées pour la mise en place et le fonctionnement du processus de prévention et gestion des conflits, y compris l'identification des mécanismes communautaires, la formation des CRC, les rencontres et les foras communautaires.

- Suivi et accompagnement de l'activité

L'objectif global du suivi et de l'accompagnement était d'assurer la qualité, la pertinence et l'efficacité des activités menées par les CRC et les Foras communautaires, et de garantir leur contribution à la résolution des conflits et à la promotion de la paix dans les communautés concernées.

De manière générale, le suivi et l'accompagnement des activités se faisaient de la manière suivante :

Renforcement des capacités : Les membres des Comités de Résolution des Conflits (CRC) et les points focaux des Foras communautaires ont bénéficié de formations et de conseils techniques pour améliorer leurs compétences dans la prévention et la gestion des conflits. Cela incluait des sessions de formation sur des sujets tels que l'analyse des conflits, la médiation, la négociation, la mobilisation communautaire, etc.

Fourniture d'outils de travail : Des outils de travail appropriés étaient mis à disposition des membres des CRC, tels qu'un registre pour enregistrer les incidents et des smartphones pour les moniteurs. Pour les points focaux des Foras communautaires, un montant forfaitaire mensuel était alloué pour soutenir leurs activités de mobilisation communautaire.

Suivi régulier : Une équipe programme dédiée effectuait un suivi régulier des activités des CRC et des Foras communautaires. Cela comprenait des visites sur le terrain, des réunions périodiques et des échanges avec les membres pour discuter des progrès, des défis rencontrés et des mesures correctives nécessaires.

Collecte de données : Les incidents, les actions prises et les résultats obtenus étaient enregistrés dans une base de données, telle que la base de données SAP. Les informations collectées étaient analysées pour évaluer l'efficacité des interventions et identifier les tendances ou les problèmes récurrents.

Rapports et évaluations : Des rapports mensuels étaient produits pour documenter les incidents enregistrés, les actions prises, les résultats obtenus et les progrès réalisés. Des évaluations régulières des plans

d'action et des activités étaient également effectuées pour évaluer la qualité, l'efficacité et l'impact des interventions.

Accompagnement technique et financier : L'équipe programme fournissait un accompagnement continu aux membres des CRC et aux points focaux des Foras communautaires. Cela incluait des conseils techniques, des séances de renforcement des capacités, un soutien financier pour des actions spécifiques et des microprojets, ainsi qu'un appui dans la résolution des défis rencontrés.

Capitalisation des bonnes pratiques : Les cas de succès, les leçons apprises et les bonnes pratiques étaient documentés et partagés afin de promouvoir l'apprentissage et d'améliorer les approches futures.

2. Extrants / activités / réalisations

Les grandes réalisations de cette approche sont les suivantes :

Production et partage réguliers du rapport SAP : Mise en place d'un processus de collecte de données, de mise à jour de la base de données SAP et de production de rapports mensuels. Cela a permis de documenter de manière systématique les incidents, les actions prises et les résultats obtenus, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des conflits et à une prise de décision éclairée.

Collaboration des CRC avec les autres cadres de gestion des conflits tels que les COFO, les autorités locales (étatiques et traditionnelles)

Tenue régulière des réunions du CRC : Les membres du CRC se sont engagés à se réunir de manière régulière pour examiner les conflits signalés, discuter des mesures à prendre et suivre l'évolution des situations. Cette pratique a permis une prise en charge rapide des conflits et une meilleure coordination entre les membres du comité. Elle a également renforcé la confiance et la légitimité du CRC aux yeux des communautés.

Diminution des cas de recours aux organes de répression : Grâce à la mise en place des mécanismes communautaires de gestion des conflits, tels que les CRC, les COFO et les conseils villageois, il y a eu une diminution notable des cas de recours aux organes de répression tels que la police, la gendarmerie ou la justice. Les communautés ont progressivement adopté ces mécanismes de résolution des conflits, reconnaissant leur efficacité et leur pertinence. Cela témoigne d'un renforcement de la confiance et de la capacité des communautés à gérer leurs propres différends de manière pacifique. Pour les Forums communautaires, les grandes réalisations sont les suivantes :

Implication de toutes les sensibilités communautaires : Tenue de 154 forums soit 150 communes touchées. Les Forums communautaires ont réussi à créer un espace inclusif où toutes les sensibilités, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les représentants des différentes ethnies, étaient activement impliquées dans la résolution des différends. Cela a favorisé une représentation équilibrée des voix et une prise de décision collective.

Rapprochement des communautés et des autorités locales : Les Forums ont favorisé un dialogue régulier et constructif entre les communautés et les autorités locales. Les discussions ouvertes et inclusives ont permis de renforcer la compréhension mutuelle, de trouver des terrains d'entente et de développer des relations de confiance entre les différents acteurs. Cela a contribué à une meilleure coopération dans la résolution des conflits et à la promotion de la cohésion sociale.

Renforcement de la cohésion entre les communautés : Les Forums communautaires ont favorisé la création d'un espace sûr et neutre où les communautés ont pu exprimer leurs préoccupations, leurs besoins

et leurs perspectives. Cela a permis de trouver des solutions collectives aux conflits émergents, de promouvoir la solidarité et de renforcer la cohésion sociale au sein des communautés concernées.

La résolution du conflit entre les jeunes de la commune de Somo :

Depuis plus d'un an, il existait une tension entre les groupements de la jeunesse de la commune de Somo notamment le conseil communal. Ce problème qui a commencé entre les membres du conseil villageois de la jeunesse à cause d'une mésentente autour de la gestion des fonds de l'organisation s'est aujourd'hui répandu jusqu'au conseil communal de la jeunesse, qui est l'organe de coordination de toutes les associations de jeunes de la commune de Somo.

En effet, la situation s'est beaucoup dégradée à la suite du renouvellement du bureau du conseil communal de la jeunesse dont le mandat des anciens locataires est arrivé à échéance en 2020. Cette situation a donné naissance à deux tendances au sein de l'organisation : la première qui est constituée de l'ancien bureau et de leur soutien, et le second, du nouveau bureau qui a été mis en place et qui n'est cependant pas reconnu des autorités communales. Cette tension a occasionné une véritable fracture entre les jeunes, freiné la cohésion sociale et exposé la commune en général et le village de Somo en particulier à l'instabilité, le manque de confiance entre la population, le retard des activités de développement.

Soumis et discuté au niveau du forum, les communautés ont analysé et identifié les véritables causes et facteurs qui ont conduit à ce problème. Il s'agissait entre autres de la méconnaissance par les jeunes des textes qui régissent le fonctionnement des organisations de la jeunesse, la méconnaissance des us et coutumes du milieu qui prônent la tolérance et la gestion pacifiques des différends et la manipulation des jeunes par les autorités locales à des fins politiques.

Un micro-programme portant sur la tenue d'une journée d'informations et de sensibilisation sur les us et coutumes ainsi que les rôles et responsabilités des jeunes au sein des associations de la jeunesse a ainsi bénéficié d'un appui financier de Mercy Corps.

Les activités de ce microprojet ont permis de renforcer la cohésion d'une part entre les jeunes eux-mêmes, d'autres part entre les autorités et les jeunes.

La résolution des conflits autour des points d'eau dans le village de N'Tossoni, chef-lieu de la commune du même nom :

Dans le village de N'Tossoni, la disponibilité de l'eau est très insuffisante à cause de la panne récurrente de l'unique château d'eau qui alimente tout le village en eau potable depuis 1993. Cette insuffisance d'eau a été source de tension entre les usagers majoritairement des femmes et jeunes, au niveau des points de ravitaillement en eau pour lesquels la demande est beaucoup forte. En effet, plusieurs cas de bagarres ont été rapportés par les moniteurs auprès des autorités communales qui ont soumis le problème au niveau du forum communautaire.

Après une tentative de réparation par les communautés qui n'a malheureusement pas pu résoudre le problème, le comité de résolution des conflits (CRC) par le biais du forum a sollicité l'appui de Mercy pour la réparation du château. Ainsi un appui financier a été accordé par JASS au forum qui a permis de réparer le château en guise de projet communautaire, mettant définitivement fin aux conflits autour des points de ravitaillement en eau potable dans le village.

La résolution du conflit Dissan et Begneni

Courant le mois de décembre 2022, un conflit a éclaté entre deux villages Dissan et Begneni de la commune de Benkadi (cercle de Banamba) à la suite d'un malentendu entre deux ressortissants des deux villages. Dans un premier temps le jeune ressortissant de Dissan a vu une cloche attachée sur le cou d'un mouton dans les troupeaux du village de Begneni qui est identique aux cloches que les éleveurs de Dissan utilisent pour leurs animaux dans

les troupeaux. Dans le temps il y avait eu des vols de bétails dans le village de Dissan, vu cela, il s'est approché du jeune de Begneni pour réclamer le mouton qui portait la cloche, ce dernier a refusé d'obéir à la demande en disant que la cloche lui appartient. A la suite des discussions, les tensions furent montées entre eux, ensuite le jeune de Dissan a agressé avec la machette celui de Begneni, lui aussi en retour lui a répondu avec un autre coup de machette.

Malheureusement celui de Dissan a été plus rapide, il a eu le dessus sur son adversaire en lui causant des blessures graves au niveau de la tête et de l'épaule. La victime a été évacuée au centre de santé de référence de Banamba pour des soins. Les autorités des deux villages ont été saisi à travers le conseil villageois. Les deux protagonistes ont ensuite été convoqués en urgence à Samakélé le chef-lieu de la commune de Benkadi. Le 1er Adjoint au maire étant le président du CRC a tenu une réunion avec les autres membres du CRC pour trouver une solution communautaire avant l'implication des forces de l'ordre et de la justice. A l'issue de cette rencontre une commission a été mise en place composée de 7 personnes influentes dont les rôles étaient de faire une mission de prospection au niveau des deux parties pour évaluer les dégâts et commencer la médiation et la conciliation en vue de les réunir pour résoudre le problème avec l'accord des conseils villageois des deux villages pour garantir la neutralité dans cette affaire. Après les missions de médiation et de conciliation entre les deux parties, la nécessité de saisir le forum a été proposée au CRC. C'est ainsi que le forum a réuni toutes les sensibilités des deux villages pour discuter et trouver un terrain d'entente. Avec les discussions franches et les solutions proposées, il a été demandé au coupable de rembourser les frais des soins de la victime pour enterrer la hache de guerre et la partie accusée a accepté la proposition. Les deux parties se sont demandé pardon et les deux (2) chefs de village se sont engagés à faire interdire la prise des machettes par les jeunes bergers pour prévenir dans le futur la survenue de tel incident.

La résolution du conflit entre village de Chouala wèrè et Madinètoutiéba (Siribala)

Chouala Wèrè et Madinètou Tiéba sont deux villages voisins de la commune rurale de Siribala depuis plus de 30 ans. Ces deux villages sont liés par les liens sociaux et culturels. A cause des dangers liés aux aléas climatiques, une demande a été adressée à l'Office du Niger pour la délocalisation des deux villages à un endroit plus sécurisé. Cette demande fut acceptée par l'office du Niger. Avec la population grandissante du côté des deux villages, les ressources (terres agricoles, les parcelles à usage d'habitation et autres) disponibles sur place n'arrivaient plus à satisfaire les besoins. C'est ainsi que les deux villages sont entrés en conflit autour de la gestion d'une carrière en banco qui est une source de revenu pour les confectionneurs de briques venant des deux villages, jusqu'à rompre les liens socioculturels. Preuve de l'ampleur du conflit, Chouala wèrè a perdu son chef de village, les voisins de Madinatou Tiéba ne se sont pas présentés aux funérailles. Informées de la situation, les autorités communales ont pris la décision de suspendre l'exploitation de ladite carrière de Banco jusqu'à nouvel ordre. Alertés par les moniteurs, les membres du CRC ont décidé de porter le problème au niveau du forum qui s'est aussitôt réuni avec les leaders des deux villages et quelques personnes ressources du milieu pour enclencher la médiation entre les parties. Les discussions des différents acteurs présents au forum ont toutes convergé vers la tenue d'une assemblée générale regroupant toutes les sensibilités des deux villages pour discuter et trouver une solution définitive au problème.

Avec l'appui financier de Mercy Corps, l'assemblée a eu lieu à Siribala, chef-lieu de la commune et les discussions qui en sont sorties ont permis d'aboutir à un consensus autour de l'exploitation qui portent tout simplement sur le partage équitable de la carrière de banco entre les deux villages. Un comité de suivi composé des membres du CRC a été mis en place et jusqu'à ce jour aucun incident n'a été rapporté autour de ladite carrière.

3. Résultats / Effets / Impact

Les réalisations mentionnées ont effectivement eu un impact significatif sur la communauté et les participants. Voici les effets et impacts observés :

Effets immédiats : les effets immédiats suivants sont à souligner la tenue de 154 forums communautaires, la médiation pacifique de 174 cas de conflit (environ 80% de taux de résolution) et la libération de 141 km de couloirs de transhumance précédemment bloqués. Ces chiffres témoignent de l'impact direct de l'approche sur la résolution des conflits et la promotion de la paix au sein des communautés concernées.

Participation des groupes marginalisés : L'approche a favorisé la participation active des groupes marginalisés, tels que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les membres de différentes ethnies, dans le processus de traitement des conflits communautaires. Cela a permis de donner une voix à ces groupes souvent exclus, de promouvoir l'inclusion sociale et de renforcer leur confiance dans leur capacité à contribuer à la résolution des conflits.

Augmentation de la confiance envers les mécanismes endogènes : Les communautés ont développé une plus grande confiance envers les mécanismes endogènes de gestion des conflits, en particulier le conseil villageois et les CRC. Les membres des communautés ont perçu ces mécanismes comme étant plus adaptés à leurs besoins et préoccupations, ce qui a renforcé leur confiance et leur engagement envers ces structures locales.

Préférence pour la résolution pacifique des conflits : Les communautés ont progressivement orienté leur choix vers la résolution pacifique des conflits, plutôt que de recourir systématiquement à la justice, la gendarmerie ou la police. Cela témoigne d'une prise de conscience accrue des avantages de la médiation et de la résolution communautaire des conflits, tels que la préservation des relations sociales et la recherche de solutions durables.

Synergie d'action entre les acteurs de gestion des conflits : L'approche a favorisé une synergie d'action entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des conflits, tels que les CRC, les COFO et les autorités locales. Cette collaboration renforcée a permis une coordination plus efficace des efforts, une meilleure communication et une utilisation optimale des ressources pour résoudre les conflits de manière concertée.

En résumé, l'intervention a eu des effets positifs en favorisant la participation inclusive, en renforçant la confiance envers les mécanismes communautaires de gestion des conflits, en encourageant la résolution pacifique des conflits, en favorisant la collaboration entre les acteurs locaux et en produisant des résultats tangibles en termes de résolution de conflits

4. Défis

Remontée d'informations liées aux groupes radicaux : Dans un contexte où la sécurité est préoccupante, certaines informations remontées peuvent exposer les communautés à des représailles.

Solution : Renforcer la sécurité et la confidentialité des données collectées en mettant en place des protocoles stricts de codification et de confidentialité des informations sensibles.

Réserve et méfiance des communautés : Les communautés dans les zones d'intervention ont tendance à être réservées et préfèrent régler leurs affaires en interne sans trop s'exposer. Certains incidents qui touchent directement les familles ne sont pas toujours signalés.

Solution : Renforcer la confiance et la sensibilisation en établissant des relations de confiance avec les communautés, en favorisant une approche participative et en assurant la confidentialité des informations.

Limitations des CRC en raison du manque de frais de fonctionnement : Les CRC sont souvent confrontés à des contraintes financières qui limitent leurs activités, tels que les déplacements pour la sensibilisation ou les médiations.

Solution : Assurer un financement adéquat pour les frais de fonctionnement des CRC, y compris les déplacements et les activités de sensibilisation.

Incapacité des CRC à faire face à certaines situations complexes : Les CRC peuvent se retrouver impuissants face à des situations complexes telles que les enlèvements, les incursions de groupes armés, les braquages ou les catastrophes naturelles ou provoquées.

Solution 1 : Établir des protocoles de référence clairs et efficaces pour les situations qui dépassent les capacités des CRC, en les reliant aux autorités administratives, aux services techniques ou aux forces de défense et de sécurité pour une intervention appropriée.

Solutions 2 : Codification et confidentialité des données : Mettre en place des protocoles stricts pour la codification et la confidentialité des données afin de garantir la sécurité des informations sensibles collectées.

Tenue régulière des foras et facilitation des discussions en langues locales : Maintenir la régularité des forums communautaires et favoriser les débats dans les langues locales pour que les communautés se sentent à l'aise pour aborder leurs préoccupations, y compris les plus sensibles.

Allocation de fonds aux communautés par le biais des foras : Veiller à ce que des fonds adéquats soient mis à disposition des communautés à travers les forums, ce qui permettra aux CRC de résoudre la plupart des conflits et problèmes majeurs identifiés par les communautés.

Gestion des problèmes complexes : Établir des procédures claires de référence pour les problèmes qui dépassent les capacités des CRC, en les orientant vers les autorités compétentes, les services techniques ou les forces de défense et de sécurité.

5. Succès

1. Le forum communautaire mis en place dans chaque commune a beaucoup contribué à renforcer la cohésion sociale tout en offrant un cadre plus large en termes de diversité au CRC de discuter des conflits ou problèmes plus complexes alertés par les moniteurs en faisant recours à d'autres personnes ressources externes.
2. La représentativité des groupes vulnérables (femmes) et des groupes spécifiques (déplacés, handicapés, etc...) a rendu le mécanisme plus légitime aux yeux des communautés.
3. L'implication de toutes les corporations (l'inclusivité), la tenue des forums communautaires avec toujours la participation de certains membres du CRC, cela nourrit une prise de conscience au niveau de la communauté et permet de briser certaines barrières

6. Défis et améliorations

La non prise en compte des frais de fonctionnement des membres du CRC.
Le délai imparti pour la mise en place des membres du CRC et les Moniteurs (identification, validation, fonctionnement)
Limitation des ressources dédiées à la formation des membres du CRC et moniteurs.

7. Leçons apprises

Les leçons apprises pertinentes à retenir de cette intervention sont les suivantes :

L'importance de la participation inclusive : L'inclusion de tous les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les membres de différentes ethnies a été essentielle pour renforcer la légitimité et l'efficacité des mécanismes de résolution des conflits. La participation de ces groupes a favorisé une représentation équilibrée des voix et a permis de prendre en compte les besoins et les perspectives de chacun.

La valorisation des mécanismes endogènes : L'intervention a démontré l'importance de renforcer et de valoriser les mécanismes de résolution des conflits existant au niveau communautaire. Les CRC et les Foras communautaires ont été reconnus comme des instances légitimes et efficaces pour traiter les conflits locaux, ce qui a permis aux communautés de développer une plus grande confiance envers ces mécanismes endogènes.

La coordination et la collaboration entre les acteurs : L'intervention a souligné l'importance de la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des conflits, tels que les CRC, les autorités locales et les organisations de la société civile. Cette synergie d'action a permis une meilleure coordination des efforts, une communication efficace et une utilisation optimale des ressources disponibles.

La sensibilisation et la confiance : L'établissement de relations de confiance avec les communautés a été essentiel pour favoriser leur participation et leur engagement dans les mécanismes de résolution des conflits. La sensibilisation régulière sur l'importance de la prévention et de la gestion pacifique des conflits a permis de renforcer la confiance des communautés et leur compréhension des avantages de ces approches.

La prise en compte des réalités locales : L'intervention a mis en évidence l'importance d'adapter les approches de prévention et de gestion des conflits aux réalités locales de chaque communauté. La prise en compte des spécificités culturelles, sociales et politiques a permis de mieux répondre aux besoins et aux défis spécifiques de chaque contexte.

La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation : La collecte régulière de données, le suivi des activités et l'évaluation des résultats ont été essentiels pour mesurer l'efficacité des interventions et identifier les ajustements nécessaires. Cette démarche a permis d'apprendre de l'expérience, de documenter les bonnes pratiques et de partager les leçons apprises avec d'autres intervenants.

En résumé, les leçons apprises mettent en évidence l'importance de la participation inclusive, de la valorisation des mécanismes endogènes, de la coordination entre les acteurs, de la sensibilisation et de la confiance, de la prise en compte des réalités locales et de la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation pour des interventions efficaces de prévention et de gestion des conflits.

8. Contacts MEL - Programme

CONTACT

Mariam SANTARA
Chargée de Recherche
msantara@mercycorps.org

Abdou MAIGA
Chargé de Programme Cohésion Sociale
abdoumaiga@mercycorps.org

John Rutakaza NTABALA
Manager MEL | MEL Mali
jntabala@mercycorps.org

Boubacar SANGARE
Chargé de Communication
bsangare@mercycorps.org

About Mercy Corps

Mercy Corps is a leading global organization powered by the belief that a better world is possible. In disaster, in hardship, in more than 40 countries around the world, we partner to put bold solutions into action — helping people triumph over adversity and build stronger communities from within. Now, and for the future.



Badalabougou
Rue 22, Porte 49 BP 2685
Bamako, Mali
mali.mercycorps.org